

Procédure d'évaluation des candidatures au Mastère Professionnel en Systèmes Embarqués

1. Introduction

Dans le cadre du processus de sélection des candidats au **Mastère Professionnel en Systèmes Embarqués**, une évaluation rigoureuse est mise en place afin de retenir les profils les plus motivés, cohérents et compétents. Cette évaluation s'appuie sur deux composantes complémentaires : l'analyse du dossier académique et un entretien de motivation.

Le score global attribué à chaque candidat est calculé sur un total de **120 points**, répartis comme suit :

- **Score académique (Score1)** : sur 90 points
- **Entretien de motivation** : sur 30 points

2. Évaluation du dossier académique (sur 90 points)

L'évaluation du dossier académique repose sur une formule pondérée prenant en compte les résultats obtenus ainsi que certains malus liés à des éléments spécifiques. Le score est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Score1} = 2 \times (MB - CB) + ML1 + ML2 + 0,5 \times ML3 - (SC + RD)$$

Définitions des composantes

- **MB** : Moyenne générale obtenue au baccalauréat
- **CB** : Malus de 3 points si le baccalauréat a été obtenu via une session de contrôle.
- **ML1, ML2, ML3** : Moyennes annuelles obtenues en Licence 1, Licence 2 et Licence 3
- **SC** : Malus de 3 points, appliqué une seule fois, pour l'ensemble des années validées via session de contrôle pendant la licence.
- **RD** : Malus de 5 points appliqué pour chaque année redoublée durant la licence

Remarques importantes :

- En l'absence de session de contrôle au baccalauréat, $CB = 0$.
- Si aucune année n'a été validée par session de contrôle durant la licence, alors $SC = 0$.
- Le malus de redoublement (RD) est calculé selon la formule :

$$RD = 5 \times (\text{nombre d'années redoublées})$$

3. Entretien de motivation (sur 30 points)

L'entretien a pour objectif d'évaluer la motivation réelle du candidat, la cohérence de son parcours avec les objectifs du mastère ainsi que ses aptitudes personnelles. Les critères d'évaluation et leur pondération sont les suivants :

Critères d'évaluation	Points
Motivation pour intégrer le mastère et clarté du projet professionnel	6
Cohérence du parcours académique avec le domaine des systèmes embarqués	6
Qualité et cohérence du dossier avec les informations fournies dans le formulaire	4
Implication dans des activités extrascolaires, clubs techniques ou associatifs	5
Capacités de communication, d'analyse et d'argumentation	6
Originalité du profil, esprit critique et initiatives personnelles	3

TABLE 1 – Critères d'évaluation de l'entretien de motivation (sur 30 points)

Note : Des questions complémentaires pourront être posées pour vérifier la cohérence, l'authenticité et la profondeur des éléments présentés.

4. Calcul du score total

Le score final de chaque candidat est la somme du score académique et de la note obtenue à l'entretien :

$$\text{Score total} = \text{Score1} + \text{Note d'entretien}$$

Score maximum possible : 120 points

5. Conclusion

Cette grille d'évaluation a été conçue pour assurer une sélection équitable, transparente et objective, fondée sur le mérite et la motivation. Elle vise à identifier les candidats les plus prometteurs, susceptibles de réussir et de s'épanouir dans un cursus exigeant, axé sur l'innovation, la rigueur technique et l'intégration professionnelle dans le domaine des systèmes embarqués.